« Prise en charge d'un afflux massif de victimes non contaminées en établissement de santé »

Annexe 4



PUBLIC CONCERNE :

Professionnels de santé et personnels des établissements de santé, chargés d'assurer la prise en charge d'un afflux de patients blessés en établissement de santé.
12 personnes maximum.

PRE-REQUIS :

Module « Urgences collectives et SSE de l'AFGSU 1 ou 2 »

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Connaitre les principes et l'organisation de la prise en charge d'un afflux de blessés en établissement de santé : principes de triage et parcours de soins des patients.
- Maitriser les techniques de prise en charge des blessés notamment les spécificités pédiatriques.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

Cours théoriques
Recherche des connaissances antérieures
Travail de groupe

INTERVENANT(S) :

Formateurs CESU GSU spécialisé

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Dr DECROUY Nicolas

Nouvelle formation

DATES
25 Mars
07 Octobre
(Possibilité de faire cette formation en complément de l'annexe 3 faite le matin)

PROGRAMME
Accueil et Présentation par l'équipe pédagogique,
Apports théoriques
Cas Clinique,
Conclusion.

LIEU :
CESU 71
14 Avenue du Général de Gaulle-71150 CHAGNY

HORAIRES : 13h30-17h

DURÉE : 3h30

PRIX : 125 euros
Comprenant : l'accueil, la formation (hors repas)

Nous sommes sensibles au sujet du handicap,
Contactez-nous pour adapter le contenu de la formation, son organisation et les modalités d'accès selon le besoin.

Informations et Inscriptions :
CESU 71
03.85.91.00.77
cesu71@ch-

Le CESU 71 sous couvert du Centre Hospitalier Chalon sur Saône William Morey est habilité à dispenser des programmes DPC.
ANDPC n°32962000021
Datadocké N° 00294110